

Zeitschrift: Eclogae Geologicae Helvetiae
Herausgeber: Schweizerische Geologische Gesellschaft
Band: 34 (1941)
Heft: 2

Artikel: Compte rendu de la Société paléontologique suisse : 20me Assemblée annuelle : du 6 au 8 septembre 1941 à Bâle
Autor: [s.n.]
Kapitel: A: Rapport du Comité pour l'année 1940/41
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-160146>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Compte rendu de la Société paléontologique suisse.

20^{me} Assemblée annuelle

du 6 au 8 septembre 1941 à Bâle.

A. Rapport du Comité pour l'année 1940/41.

Les statuts de la Société, dont la rédaction a été fixée par le vote de notre dernière assemblée générale, tenue à Locarno en septembre dernier, ont été ratifiés par le Comité central de la Société helvétique des Sciences naturelles dans sa séance du 18 décembre 1940.

Subventions: Une subvention de mille francs a été accordée pour 1941 par les hautes autorités fédérales et votre président a présenté une même demande de mille francs de subvention pour l'année 1942.

Cette subvention fédérale de mille francs, celle de 300 francs accordée jusqu'ici par la Société géologique suisse et le montant des cotisations des membres, que l'on peut évaluer à environ 500 francs, font une somme totale de 1800 francs, qui est juste suffisante pour couvrir les frais d'un compte rendu de teneur moyenne.

Cette constatation a engagé votre comité à demander au comité de la Société géologique suisse de bien vouloir continuer à assurer à notre Société cette allocation de 300 francs.

Le contrat par lequel la Société géologique s'était engagée à payer cette allocation étant terminé fin 1940, son Comité avait, par lettre du 14 juin 1941, manifesté le désir de ne plus la servir, si notre Société n'en faisait pas la demande expresse.

Le Comité de la Société géologique suisse a bien voulu faire droit à notre demande, en insistant sur l'utilité d'une étroite et amicale collaboration entre nos deux sociétés.

Etat nominatif: Nous avons enregistré quatre démissions, dont deux par défaut de paiement de cotisations, et avons eu le chagrin de perdre un membre, M. le Professeur Dr. K. HESCHELER.

D'autre part deux nouveaux membres se sont inscrits, MM. le Dr. FR. ED. KOPY et A. SUAT ERK, à Bâle, de sorte que le nombre des membres de notre Société s'élève aujourd'hui à 50.

Après le décès en septembre 1940 de M. E. ARGAND, dont la mémoire fut rappelée lors de notre dernière assemblée générale, la mort de M. le Professeur Dr. K. HESCHELER, survenue le 11 octobre 1940, constitue une nouvelle perte cruelle pour notre société.

K. HESCHELER fut un des premiers membres qui adhèrent à la Société paléontologique suisse en 1921 et il la présida en 1931—1932.

M. le Professeur J. STROHL a rappelé éloquemment dans les Actes de la S.H.S.N. la brillante et féconde carrière de K. HESCHELER. Nous voulons ici souligner l'intérêt qu'il portait à la paléontologie et spécialement à l'étude des Mammifères quaternaires de notre pays. Il présenta à notre Société diverses communications sur les restes du Mammouth et du Bœuf musqué en Suisse. Mais ses travaux les plus importants furent consacrés à l'étude de la faune de la caverne du Kesslerloch et aux animaux sauvages et domestiques de nos stations lacustres, entre autres de celle de Wauwil, dont il analysa les caractères avec tant de sagacité et de méthode.

Les considérations d'ordre général sur la faune néolithique et post-néolithique en Suisse, ainsi que les thèses et travaux de ses élèves, ont apporté une précieuse et importante contribution à nos connaissances sur ces sujets qui intéressent non seulement les paléontologistes, mais aussi les archéologues et historiens.

Nous conservons de M. K. HESCHELER non seulement la mémoire reconnaissante au grand savant, mais aussi le souvenir respectueux de l'homme modeste et du collègue aimable et bienveillant qu'il fut avec chacun de nous.

Mémoires de la Société paléontologique suisse: Le volume LXII (1939) contient les travaux suivants:

1. F. A. SCHILDER, Cypraea aus dem Tertiär von Trinidad, Venezuela und den Antillen. Mit 32 Textfiguren.
2. J. A. KÄLIN, Ein extrem kurzschnauziger Crocodilide aus den Phosphoriten des Quercy, Arambourgia (nov. gen.) gaudryi de Stefano. Mit 3 Tafeln und 2 Textfiguren.
3. G. E. PILGRIM und S. SCHAUB, Die schraubenhörnige Antilope des europäischen Oberpliocaens und ihre systematische Stellung. Mit 3 Tafeln und 5 Textfiguren.
4. B. PEYER, Die Triasfauna der Tessiner Kalkalpen, XIV. Paranothosaurus amsleri nov. gen. nov. spec. Mit 8 Tafeln und 24 Textfiguren.

Rapport financier: M. P. BRÖNNIMANN, notre secrétaire-trésorier, présente les comptes de la façon suivante: Au 31 décembre 1940, les recettes s'élevaient à la somme de frs. 3606.78 et les dépenses à celle de frs. 1431.13, d'où il résulte un solde actif de frs. 2175.65. De ce solde a été payé depuis lors le dernier acompte des frais d'impression du Compte rendu 1940, se montant à frs. 1936.70. Il reste donc un solde effectif de frs. 238.95 qui sera porté à l'actif du budget 1941.

Les frais d'impression bruts du Compte rendu 1940 se sont élevés à frs. 2936.70 au total.

Fonds Tobler: La valeur nominale du capital est de frs. 60.000.—.

Intérêts 1940, moins frais de dépôt et de banque	frs. 2002.60
Paiement à la rédaction des Mémoires	» 1159.60
Solde en faveur des Mémoires suisses de Paléontol.	<u>frs. 843.—</u>

Au nom du Comité:

Le président: P. REVILLIOD.

B. Séance administrative.

Le président donne lecture du rapport du Comité pour l'année 1940/41. Il est accepté. L'assemblée se lève pour honorer la mémoire de feu le Prof. K. HESCHELER. Sur la proposition des vérificateurs des comptes, il est donné décharge au caissier pour l'exercice 1940.